

REFERENTIEL D'EVALUATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Dessinateur d'ouvrages de métallerie

Niveau 4

Site : $\underline{\text{http://travail-emploi.gouv.fr/}}$

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
DOM	RE	TP-00038	07	20/03/2015	12/12/2014	1/28

1. Références de la spécialité

Intitulé du titre professionnel : Dessinateur d'ouvrages de métallerie

Sigle du titre professionnel : DOM

Niveau: 4 (Cadre national des certifications 2019)

Code(s) NSF: 254n - Dessin en chaudronnerie, en structures métalliques-

Code(s) ROME : F1104 Formacode : 22232, 22252 Date de l'arrêté : 02/03/2015

Date de parution au JO de l'arrêté : 20/03/2015

Date d'effet de l'arrêté : 11/04/2015

2. Modalités d'évaluation du titre professionnel

(Arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi)

2.1. Les compétences des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
DOM	RE	TP-00038	07	20/03/2015	12/12/2014	3/28

- 2.2. Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :
 - a) Du livret de certification au cours d'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.
- 2.3. Les compétences des candidats pour l'accès aux CCP sont évaluées par un jury au vu :
 - a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
 - b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
 - c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- 2.4. Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou justifiant d'un an d'expérience dans le métier visé pour l'accès aux certificats complémentaires de spécialisation (CCS) sont évaluées par un jury au vu :
 - a) Du titre professionnel obtenu.
 - b) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
 - c) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
 - d) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
 - e) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice de l'activité du CCS visé.

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le RE comme partie de la session du titre, du CCP ou du CCS, est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury, et le centre organisateur.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
DOM	RE	TP-00038	07	20/03/2015	12/12/2014	4/28

3 Dispositif d'évaluation pour la session du titre professionnel DOM

3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve		
Mise en situation professionnelle	Réaliser et modifier des plans de menuiserie avec l'outil informatique. Réaliser et modifier des plans d'ouvrages d'accès et de protection des personnes avec l'outil informatique. Produire des plans numériques de construction métallique. Dimensionner des éléments courants de construction métallique à l'aide d'abaques.		Le candidat réalise la mise en situation en deux phases : 1er jour : Dimensionnement d'éléments simples de construction métalliques; Plan de mise en situation incluant les ouvrages d'accès, de protection et de supportage. 2ème jour : Plan de fabrication en vue d'une production en atelier des éléments de la mise en situation.		
Autres modalités d'évaluati	ion le cas échéant :				
Entretien technique	Etudier et concevoir des ouvrages de menuiserie-métalliques. Concevoir des ouvrages d'accès et de protection des personnes.	00 h 30 min	Le plan de mise en situation, réalisé par le candidat, est évalué par le jury.		
 Questionnaire professionnel 	Sans objet		Sans objet.		
 Questionnement à partir de production(s) 	Sans objet		Sans objet.		
Entretien final		00 h 20 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.		
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	14 h 50 min			

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

A partir d'un cahier des charges, de croquis et d'un plan guide, le candidat réalise le dimensionnement et les plans d'exécution d'un ouvrage de métallerie comprenant un ensemble de menuiserie, un escalier avec sa protection et un palier avec son ossature porteuse.

Une grille de critère est proposée au jury pour apprécier la mise en situation professionnelle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
DOM	RE	TP-00038	07	20/03/2015	12/12/2014	5/28

Informations complémentaires concernant l'entretien technique : Le jury dispose d'un guide d'entretien.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
DOM	RE	TP-00038	07	20/03/2015	12/12/2014	6/28

3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

			Autres modalités d'évaluation		
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Réaliser des plans d'exécution d'ouvrages de menuiserie	métalliques.				
Réaliser et modifier des plans de menuiserie avec l'outil informatique.	Les conventions de dessin sont respectées. L'échelle de représentation est appropriée. Le choix des vues est pertinent. Les éléments sont identifiés et repérés conformément au plan d'ensemble et à la nomenclature. La cotation est lisible. L'impression est maitrisée. La maîtrise du logiciel est satisfaisante.	X			
Etudier et concevoir des ouvrages de menuiserie- métalliques.	La conception respecte les normes en vigueur. Les soudures choisies sont adaptées. Le montage en atelier est réalisable. La méthode d'installation au chantier est réaliste. La nomenclature est complète. La conception est globalement pertinente économiquement.		X		
Réaliser des plans d'exécution d'ouvrages métalliques d'a					
Réaliser et modifier des plans d'ouvrages d'accès et de protection des personnes avec l'outil informatique.	Les conventions de dessin sont respectées (axes, arêtes cachées, concordances des vues) L'échelle de représentation est appropriée et en adéquation au format du papier. Le choix des vues est pertinent. La cotation est lisible. Le plan permet le montage en atelier et au chantier. L'impression est maitrisée (l'échelle des types de ligne, l'épaisseur des traits, le cadre) La maîtrise du logiciel est satisfaisante. Les éléments sont identifiés et repérés conformément au plan d'ensemble ou à la nomenclature.	X			

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
DOM	RE	TP-00038	07	20/03/2015	12/12/2014	7/28

			Autres modalités d'évaluation		
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Concevoir des ouvrages d'accès et de protection des personnes.	La commande est respectée en adéquation avec le cahier des charges. La conception respecte les normes en vigueur. La nomenclature est complète. La conception est pertinente économiquement.		X		
Réaliser des dossiers d'exécution de construction métalli	que.				
Produire des plans numériques de construction métallique.	La commande est respectée en adéquation avec le cahier des charges. Les conventions de dessin sont respectées. Le choix des vues est pertinent. La cotation est lisible. L'impression est maitrisée (l'échelle des types de ligne, l'épaisseur des traits, le cadre) Les DTU et normes sont respectées. Les pinces et les pas sont respectés. Les organes de liaisons (boulons, soudures, visseries) sont appropriés. Les soudures sont adaptées. La nomenclature est complète.	X			
Dimensionner des éléments courants de construction métallique à l'aide d'abaques.	Les liaisons sont identifiées. Les hypothèses de calculs sont correctement interprétées. Les DTU et les normes en vigueur sont respectées. L'utilisation d'abaques ou d'utilitaires de dimensionnement est correcte. Les unités appliquées dans des formules de dimensionnement sont cohérentes. Le choix final est optimum.	X			

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
DOM	RE	TP-00038	07	20/03/2015	12/12/2014	8/28

3.3. Évaluation des compétences transversales

Aucune compétence transversale.

4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre DOM

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 45 min

4.2. Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent à l'issue de l'épreuve de synthèse. Il consacre 10mn d'évaluation de la production de chaque candidat. L'entretien technique est réalisé après l'appréciation de la mise en situation du candidat.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

Un surveillant d'examen est présent pendant toute la durée de la mise en situation. Il veille au bon déroulement des épreuves.

Le réseau informatique ne permet pas les échanges des documents entre les candidats.

L'accès à internet est bloqué. L'usage du téléphone portable n'est pas autorisé.

L'épreuve se déroulant sur deux jours aucun documents ne peut sortir de la salle d'examen, quel qu'en soit le support y compris clef USB ou disque dur externe

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
DOM	RE	TP-00038	07	20/03/2015	12/12/2014	9/28



REFERENTIEL D'EVALUATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Dessinateur d'ouvrages de métallerie

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
DOM	RE	TP-00038	07	20/03/2015	12/12/2014	11/28

CCP

Réaliser des plans d'exécution d'ouvrages de menuiserie métalliques.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Réaliser et modifier des plans de menuiserie avec l'outil informatique. Etudier et concevoir des ouvrages de menuiserie-métalliques.	06 h 30 min	Le tirage des plans produits par le candidat est réalisé dans le temps de production. Un temps supplémentaire sera organisé pour prendre en compte le partage, entre les candidats, du matériel de traçage.
Autres modalités d'évaluation	n le cas échéant :		
Entretien technique	Etudier et concevoir des ouvrages de menuiserie-métalliques.	00 h 30 min	La production du candidat, réalisée lors de la mise en situation, est évaluée par le binôme évaluateur avant l'entretien technique.
 Questionnaire professionnel 	Sans objet		Sans objet.
 Questionnement à partir de production(s) 	Sans objet		Sans objet.
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	07 h 00 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

A partir d'un cahier des charges, de croquis et d'un plan guide, le candidat réalise les plans d'exécution d'un ouvrage de menuiserie métallique. Il étudie et conçoit l'ouvrage. Il dessine en DAO.

Le tirage des plans avec le traceur s'effectue sur le temps de l'épreuve.

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'entretien technique s'appuie sur les plans produits par le candidat.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
DOM	RE	TP-00038	07	20/03/2015	12/12/2014	13/28

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Réaliser des plans d'exécution d'ouvrages de menuiserie métalliques.

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 40 min

Protocole d'intervention du jury :

Le binôme évaluateur évalue la production réalisée. Ensuite il reçoit le candidat pour compléter l'évaluation lors de l'entretien technique. Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury : Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Un surveillant est prévu lors de la mise en situation. Il veille à ce que chaque production soit individuelle : pas de transmission de fichiers ou de document papier. La connexion internet et/ou du réseau est limitée au besoin matériel de l'épreuve : fonctionnement des logiciels et/ou gestion du traçage. La gestion du matériel de traçage est gérée en amont de l'épreuve avec l'organisateur et le surveillant.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
DOM	RE	TP-00038	07	20/03/2015	12/12/2014	14/28

CCP

Réaliser des plans d'exécution d'ouvrages métalliques d'accès et de protection des personnes.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Réaliser et modifier des plans d'ouvrages d'accès et de protection des personnes avec l'outil informatique. Concevoir des ouvrages d'accès et de protection des personnes.		Le tirage des plans produits par le candidat est réalisé dans le temps de production. Un temps supplémentaire sera organisé pour prendre en compte le partage, entre les candidats, du matériel de traçage.
Autres modalités d'évaluation	ı le cas échéant :		
Entretien technique	Concevoir des ouvrages d'accès et de protection des personnes.	00 h 30 min	La production du candidat, réalisée lors de la mise en situation, est évaluée par le binôme évaluateur avant l'entretien.
Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
 Questionnement à partir de production(s) 	Sans objet		Sans objet
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	07 h 00 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

A partir d'un cahier des charges, de croquis et d'un plan guide, le candidat réalise les plans d'exécution d'un ouvrage d'accès et de protection des personnes. Il étudie et conçoit l'ouvrage. Il dessine en DAO. L'organisateur de la session informe le surveillant du temps supplémentaire possible en cas de saturation du matériel de traçage.

Le tirrage des plans avec le traceur s'effectue sur le temps de l'épreuve.

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'entretien technique s'appuie sur les plans produits par le candidat.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
DOM	RE	TP-00038	07	20/03/2015	12/12/2014	15/28

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Réaliser des plans d'exécution d'ouvrages métalliques d'accès et de protection des personnes.

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 40 min

Protocole d'intervention du jury :

Le binôme évaluateur évalue la production réalisée. Ensuite il reçoit le candidat pour compléter l'évaluation lors de l'entretien technique. Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury : Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Un surveillant est prévu lors de la mise en situation. Il veille à ce que chaque production soit individuelle : pas de transmission de fichiers ou de document papier. La connexion internet et/ou du réseau est limitée au besoin matériel de l'épreuve : fonctionnement des logiciels et/ou gestion du traçage. La gestion du matériel de traçage est gérée en amont de l'épreuve avec l'organisateur et le surveillant.

ſ	SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
	DOM	RE	TP-00038	07	20/03/2015	12/12/2014	16/28

CCP

Réaliser des dossiers d'exécution de construction métallique.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Produire des plans numériques de construction métallique. Dimensionner des éléments courants de construction métallique à l'aide d'abaques.		Le tirage des plans produits par le candidat est réalisé dans le temps de production. Un temps supplémentaire sera organisé pour prendre en compte le partage, entre les candidats, du matériel de traçage.
Autres modalités d'évaluation	n le cas échéant :		
Entretien technique	Dimensionner des éléments courants de construction métallique à l'aide d'abaques.	00 h 30 min	La production du candidat, réalisée lors de la mise en situation, est évaluée par le binôme évaluateur avant l'entretien.
Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
 Questionnement à partir de production(s) 	Sans objet		Sans objet
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	08 h 00 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Le candidat réalise dans un premier temps le dimensionnement des éléments simples de l'ouvrage à dessiner. Ce temps de calculs est estimé à 30mn. La réalisation des plans DAO doit avoir une durée de 6h30.

Le tirage des plans avec le traceur s'effectue sur le temps de l'épreuve.

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'entretien technique s'appuie sur la production réalisée. Le binôme évaluateur interroge le candidat sur le résultat du dimensionnement des éléments simples.

ſ	SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
	DOM	RE	TP-00038	07	20/03/2015	12/12/2014	17/28

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Réaliser des dossiers d'exécution de construction métallique.

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 40 min

Protocole d'intervention du jury :

Le binôme évaluateur évalue les compétences de l'activité à partir de la production réalisée. Il complète l'évaluation de la compétence du dimensionnement par l'entretien technique.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury : Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Un surveillant est prévu lors de la mise en situation. Il veille à ce que chaque production soit individuelle : pas de transmission de fichiers ou de document papier. La connexion internet et/ou du réseau est limitée au besoin matériel de l'épreuve : fonctionnement des logiciels et/ou gestion du traçage. La gestion du matériel de traçage est gérée en amont de l'épreuve avec l'organisateur et le surveillant.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
DOM	RE	TP-00038	07	20/03/2015	12/12/2014	18/28

Annexe 1

Plateau technique d'évaluation

Dessinateur d'ouvrages de métallerie

Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Mise en situation professionnelle	Grande salle ou plusieurs salles contigües, pour permettre la surveillance, suffisamment équipée(s), éclairée(s) et spacieuse(s) pour recevoir tous les candidats	Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention
Entretien technique	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
DOM	RE	TP-00038	07	20/03/2015	12/12/2014	19/28

Ressources (pour un candidat)
Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.
Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	1	Poste informatique : la configuration décrite ci-dessous est à actualiser en fonction des évolutions des logiciels et du matériel informatique.	1	Poste informatique adapté et installé dans le respect des règles
		Ordinateur Individuel (PC) : avec processeur Intel Core i3 (ou équivalent AMD);		ergonomiques.
		- 4 Go de RAM (mémoire vive). RAM supplémentaire est fortement recommandée.		
		- Minimum de 50 Go d'espace libre sur le disque dur;		
		- Carte graphique compatible Microsoft® (min. 512 Mo de RAM dédiée),		
		- Résolution d'affichage de 1,200 x 900 en couleurs vraies sur un écran 22'.		
		- Système d'exploitation Windows 7 SP1 32 ou 64 bits.		
		Le poste est équipé d'un logiciel de dessin AUTOCAD ou similaire et du pack office windows logiciel de vérification des chevilles.(HILTI ou SPIT).		
	1	Une zone de travail de 5m² par candidat comprenant : - 1 table de 1,60mx0.80m - 1espace poste informatique adapté et installé dans le respect des règles ergonomiques.	1	Sans objet
Machines	1	Imprimante A3, A4 noir et blanc en réseau.	24	Sans objet
	1	Traceur A0 noir et blanc en réseau.	24	Sans objet
Outils / Outillages	1	Coupeuse de plan A0 manuel.	16	Sans objet
Matières d'œuvre	11	Agrafeuse	12	Sans objet
	2	Chemises souples	11	Sans objet
	1	Jeu Cartouche d'encre pour traceur A0.	12	Sans objet
	1	Ramette A3	24	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
DOM	RE	TP-00038	07	20/03/2015	12/12/2014	20/28

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	Ramette A4	24	
	1	Recharge de tonner N&B pour imprimante.	24	Sans objet
	1	Rouleau 50 m format A0	2	Sans objet
Documentations	1	Documentation technique habituelle dans un bureau d'étude en construction métallique.	1	Tous les documents sont autorisés, Le candidat utilise ses documents.
				Les notices fournisseurs seront données dans les dossiers candidats de l'épreuve de synthèse.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
DOM	RE	TP-00038	07	20/03/2015	12/12/2014	21/28

ANNEXE 2

CORRESPONDANCES DU TP

Le titre professionnel Dessinateur d'ouvrages de métallerie est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

	DESSINATEUR D'OUVRAGES DE METALLERIE		Dessinateur d'ouvrages de métallerie
	Arrêté du 25/03/2010		Arrêté du 02/03/2015
CCP	ELABORER LES ETUDES TECHNIQUES DE PROJETS DE METALLERIE.	CCP	Aucune correspondance
CCP	REALISER LES PLANS D'EXECUTION D'OUVRAGES DE METALLERIE.	CCP	Aucune correspondance
CCP	Aucune correspondance	CCP	Réaliser des plans d'exécution d'ouvrages de menuiserie métalliques.
CCP	Aucune correspondance	CCP	Réaliser des plans d'exécution d'ouvrages métalliques d'accès et de protection des
			personnes.
CCP	Aucune correspondance	CCP	Réaliser des dossiers d'exécution de construction métallique.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
DOM	RE	TP-00038	07	20/03/2015	12/12/2014	23/28

Annexe 3

Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel d'évaluation (RE)

Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

Entretien final

Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :

La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;

La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
DOM	RE	TP-00038	07	20/03/2015	12/12/2014	25/28

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

